C.S.

Une activité soutenue pour le Cese

Le Conseil économique, social et environnemental a publié son rapport annuel, le dernier de la mandature. Pas moins de 86 réunions ont été tenues et 41 dossiers différents ont été traités en 2018.

On peut dire que l'année 2018 a été marquée par une forte activité de la quatrième institution du territoire. « *Un travail soutenu a été observé, et ce, malgré l'échéance électorale du référendum d'autodétermination*, explique le président du Cese, Daniel Cornaille. *De nombreux textes importants et attendus par tout le monde ont été examinés par les représentants de la société civile, notamment ceux de la TGC ou ceux relatifs à la mise en place du plan Do Kamo.* » Et si l'exécutif a toujours le dernier mot « *car le politique finit toujours par prendre le dessus au Congrès,* précise-t-il, *les élus tiennent néanmoins compte de l'avis du Cese, car c'est l'avis de la société civile, de ceux qui sont sur le terrain. Les élus nous écoutent et tiennent compte de nos travaux* ».

Les moments forts

Le Cese a travaillé sur 41 saisines au lieu de 18 l'année précédente. Les conseillers des commissions ont pu s'exprimer sur différents secteurs. La commission du développement économique, de la fiscalité et du budget a notamment travaillé sur deux saisines concomitantes en urgence donnant lieu à deux avis relatifs au seuil de revente à perte et au coût de revient licite et au prix d'achat net. Cette commission, comme l'explique son président Dominique Lefeivre, a aussi « *travaillé à une autosaisine relative à la simplification administrative pour les professionnels dans le secteur du commerce en partenariat avec la CCI, la CMA et la Chambre d'agriculture.* »

La commission de la santé et de la protection sociale a été la plus productive avec pas moins de 14 saisines en un an. Des saisines relatives au plan Do Kamo, à la lutte contre l'alcoolisme, au plan territorial de sécurité et à la réglementation des établissements d'accueil de la petite enfance. « *Les sujets étaient complexes, intéressants et conséquents. Le travail a été d'autant plus ardu dans son analyse et dans sa restitution* », précise le vice-président de cette commission, Jean-Louis Laval.

De l'agriculture au sport

La commission de l'agriculture, de l'élevage, des forêts et de la pêche a été saisie trois fois notamment sur les produits phytopharmaceutiques, sur la création du Code de la pêche et de l'Agence rurale. Pour la présidente de la commission, Rozanna Roy, « *notre saisine phare a porté sur la création de l'Agence rurale qui a permis la fusion de deux organismes historiques en Nouvelle-Calédonie, l'Apican et l'Erpa. Dans cette étude, nous avons pris soin d'auditionner tous les acteurs du monde agricole afin d'être au plus juste de l'attente des agriculteurs* ».

La commission de la culture, de la jeunesse et du sport, présidée par Charles Cali, a été particulièrement sollicitée cette année. « *En effet, elle a eu à débattre sur le plan stratégique concerté pour la jeunesse, le plan stratégique de la pratique sportive, le plan territorial de prévention et de lutte contre la délinquance et la réglementation des manifestations sportives terrestres (…) Seul le plan stratégique pour le sport, tout particulièrement au travers de sa gouvernance, a fait l'objet de dissonance. Gageons que pour la dernière année de notre mandature la culture aura une attention toute particulière.* »

Environnement et enseignement

La commission de l'environnement, de l'aménagement et des infrastructures a notamment travaillé sur deux saisines relatives à la protection de l'environnement des provinces Nord et Îles, une sur les produits en plastique, une autre sur l'efficacité énergétique des équipements et un vœu relatif à la sécurisation des populations face à l'érosion du littoral. Pour Jacques Loquet, président de la commission, « *le dossier sur l'érosion du littoral a été le mieux construit du territoire car il est la référence pour les personnes concernées par ces problématiques* ».

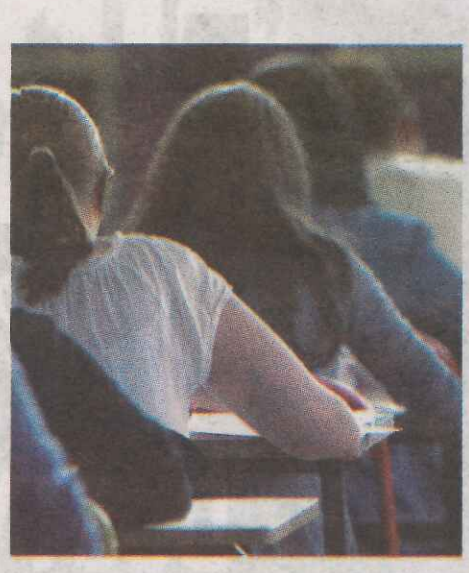

La commission de l'enseignement, de l'éducation, du travail et de la formation a rendu six avis sur des textes importants comme l'explique son président Christophe Dabin : « *Nous avons été amenés à étudier le texte sur la refonte de la gouvernance du secteur de l'emploi, la formation et l'orientation professionnelle, refonte obligatoire à la demande de la Commission européenne, au regard des aides financières attribuées dans le cadre du Fonds européen de développement. Un texte qui a, malgré tout, mis en évidence un manque de concertation entre tous les partenaires concernés mais aussi une centralisation des décisions par les institutions.* »

Le deuxième texte a porté sur la refonte de la formation par l'apprentissage qui évolue dans sa forme, dorénavant, le terme « apprenti » par exemple est remplacé par le terme « alternant ».

On parle équipements et tourisme

La commission des mines, de la métallurgie et des énergies, pilotée par Yves Goyetche, a travaillé sur des textes relatifs à l'efficacité énergétique des équipements, à l'interdiction d'importation d'équipements contenant des substances appauvrissant la couche d'ozone et l'interdiction d'importation des ampoules à incandescence et à halogènes, mais aussi à la structure des prix de l'essence et du gazole et au soutien à la promotion des économies d'énergie dans les messages publicitaires ainsi que sur les factures délivrées par les entreprises du secteur énergétique.

Enfin, dans la commission du tourisme, les conseillers ont travaillé sur une saisine relative à la stratégie de développement touristique des services et loisirs. Pour son président, Patrick Ollivaud : « *Alors que la région Pacifique se développe bien en matière de tourisme, la Nouvelle-Calédonie stagne. Alors que faire ? En concertation avec l'ensemble des décideurs, il serait souhaitable de bâtir une nouvelle approche touristique même si pour cela, des réflexions douloureuses vont être nécessaires pour enfin avoir un vrai développement touristique. Les vraies bonnes questions à se poser sont probablement au niveau de l'aérien et des hébergements à créer.* Et de rajouter : « *Faut-il aller vers plus des marchés de niche compte tenu de nos contraintes de pays développé ou rester sur du développement de masse étant dès lors en compétition directe avec les pays de la région comme le Vanuatu et Fidji, qui n'ont pas les mêmes niveaux de charges que nous ?* »

Les conseillers du Cese n'ont pas fini d'auditionner les acteurs de la vie civile, de débattre et de donner un avis sur les grands sujets qui forgeront la Calédonie de demain, d'autant que cette année est particulière, car marquée par une échéance électorale majeure avec les provinciales. ■

C.S.

Une activité soutenue pour le Cese

Le Conseil économique, social et environnemental a publié son rapport annuel, le dernier de la mandature. Pas moins de 86 réunions ont été tenues et 41 dossiers différents ont été traités en 2018.

On peut dire que l'année 2018 a été marquée par une forte activité de la quatrième institution du territoire. « *Un travail soutenu a été observé, et ce, malgré l'échéance électorale du référendum d'autodétermination,* explique le président du Cese, Daniel Cornaille. *De nombreux textes importants et attendus par tout le monde ont été examinés par les représentants de la société civile, notamment ceux de la TGC ou ceux relatifs à la mise en place du plan Do Kamo.* » Et si l'exécutif a toujours le dernier mot « *car le politique finit toujours par prendre le dessus au Congrès,* précise-t-il, *les élus tiennent néanmoins compte de l'avis du Cese, car c'est l'avis de la société civile, de ceux qui sont sur le terrain. Les élus nous écoutent et tiennent compte de nos travaux* ».

Les moments forts

Le Cese a travaillé sur 41 saisines au lieu de 18 l'année précédente. Les conseillers des commissions ont pu s'exprimer sur différents secteurs. La commission du développement économique, de la fiscalité et du budget a notamment travaillé sur deux saisines concomitantes en urgence donnant lieu à deux avis relatifs au seuil de revente à perte et au coût de revient licite et au prix d'achat net. Cette commission, comme l'explique son président Dominique Lefeivre, a aussi « *travaillé à une autosaisine relative à la simplification administrative pour les professionnels dans le secteur du commerce en partenariat avec la CCI, la CMA et la Chambre d'agriculture.* »

La commission de la santé et de la protection sociale a été la plus productive avec pas moins de 14 saisines en un an. Des saisines relatives au plan Do Kamo, à la lutte contre l'alcoolisme, au plan territorial de sécurité et à la réglementation des établissements d'accueil de la petite enfance. « *Les sujets étaient complexes, intéressants et conséquents. Le travail a été d'autant plus ardu dans son analyse et dans sa restitution* », précise le vice-président de cette commission, Jean-Louis Laval.

De l'agriculture au sport

La commission de l'agriculture, de l'élevage, des forêts et de la pêche a été saisie trois fois notamment sur les produits phytopharmaceutiques, sur la création du Code de la pêche et de l'Agence rurale. Pour la présidente de la commission, Rozanna Roy, « *notre saisine phare a porté sur la création de l'Agence rurale qui a permis la fusion de deux organismes historiques en Nouvelle-Calédonie, l'Apican et l'Erpa. Dans cette étude, nous avons pris soin d'auditionner tous les acteurs du monde agricole afin d'être au plus juste de l'attente des agriculteurs* ».

La commission de la culture, de la jeunesse et du sport, présidée par Charles Cali, a été particulièrement sollicitée cette année. « *En effet, elle a eu à débattre sur le plan stratégique concerté pour la jeunesse, le plan stratégique de la pratique sportive, le plan territorial de prévention et de lutte contre la délinquance et la réglementation des manifestations sportives terrestres (…) Seul le plan stratégique pour le sport, tout particulièrement au travers de sa gouvernance, a fait l'objet de dissonance. Gageons que pour la dernière année de notre mandature la culture aura une attention toute particulière.* »

Environnement et enseignement

La commission de l'environnement, de l'aménagement et des infrastructures a notamment travaillé sur deux saisines relatives à la protection de l'environnement des provinces Nord et Îles, une sur les produits en plastique, une autre sur l'efficacité énergétique des équipements et un vœu relatif à la sécurisation des populations face à l'érosion du littoral. Pour Jacques Loquet, président de la commission, « *le dossier sur l'érosion du littoral a été le mieux construit du territoire car il est la référence pour les personnes concernées par ces problématiques* ».

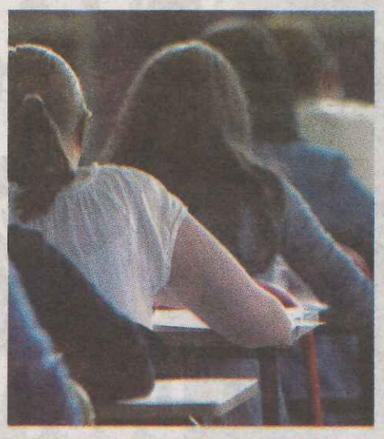

La commission de l'enseignement, de l'éducation, du travail et de la formation a rendu six avis sur des textes importants comme l'explique son président Christophe Dabin : « *Nous avons été amenés à étudier le texte sur la refonte de la gouvernance du secteur de l'emploi, la formation et l'orientation professionnelle, refonte obligatoire à la demande de la Commission européenne, au regard des aides financières attribuées dans le cadre du Fonds européen de développement. Un texte qui a, malgré tout, mis en évidence un manque de concertation entre tous les partenaires concernés mais aussi une centralisation des décisions par les institutions.* »

Le deuxième texte a porté sur la refonte de la formation par l'apprentissage qui évolue dans sa forme, dorénavant, le terme « apprenti » par exemple est remplacé par le terme « alternant ».

On parle équipements et tourisme

La commission des mines, de la métallurgie et des énergies, pilotée par Yves Goyetche, a travaillé sur des textes relatifs à l'efficacité énergétique des équipements, à l'interdiction d'importation d'équipements contenant des substances appauvrissant la couche d'ozone et l'interdiction d'importation des ampoules à incandescence et à halogènes, mais aussi à la structure des prix de l'essence et du gazole et au soutien à la promotion des économies d'énergie dans les messages publicitaires ainsi que sur les factures délivrées par les entreprises du secteur énergétique.

Enfin, dans la commission du tourisme, les conseillers ont travaillé sur une saisine relative à la stratégie de développement touristique des services et loisirs. Pour son président, Patrick Ollivaud : « *Alors que la région Pacifique se développe bien en matière de tourisme, la Nouvelle-Calédonie stagne. Alors que faire ? En concertation avec l'ensemble des décideurs, il serait souhaitable de bâtir une nouvelle approche touristique même si pour cela, des réflexions douloureuses vont être nécessaires pour enfin avoir un vrai développement touristique. Les vraies bonnes questions à se poser sont probablement au niveau de l'aérien et des hébergements à créer.* Et de rajouter : « *Faut-il aller vers plus des marchés de niche compte tenu de nos contraintes de pays développé ou rester sur du développement de masse étant dès lors en compétition directe avec les pays de la région comme le Vanuatu et Fidji, qui n'ont pas les mêmes niveaux de charges que nous ?* »

Les conseillers du Cese n'ont pas fini d'auditionner les acteurs de la vie civile, de débattre et de donner un avis sur les grands sujets qui forgeront la Calédonie de demain, d'autant que cette année est particulière, car marquée par une échéance électorale majeure avec les provinciales. ■